

Code Natura 2000 : 1074

Laineuse du prunellier

Carte d'identité

Nom scientifique : *Eriogaster catax*

Classification : Insecte, Lépidoptère, Lasiocampidé (bombyx)

Longueur de l'aile antérieure : 15 à 17 mm

Présence en Wallonie : toute l'année, très localisé (près de Rochefort)

Site de reproduction : lisières ensoleillées et chaudes

Site d'hibernation : au stade d'œuf sur les arbustes hôtes

Période de reproduction : août à début octobre

Alimentation : feuilles de prunellier, d'aubépines ou d'autres essences feuillues indigènes pour les chenilles

Protection : préservation des habitats de l'espèce

Statut : très rare



© J.-Y. Baugnée

Identifier

Ces papillons sont nocturnes et très discrets : ils ne sont pas attirés par la lumière, contrairement à d'autres espèces. Les chenilles sont plus faciles à découvrir. Elles sont noires avec de longs poils et avec quelques taches rouges sur les fausses pattes et oranges sur le corps. On peut les trouver groupées sur des plates-formes de soie qu'elles établissent au cœur des buissons épineux. Elles peuvent cependant être confondues avec celles d'autres espèces de laineuses présentes en Wallonie.

Les papillons sont très poilus et de taille moyenne. Le mâle est beaucoup plus petit que la femelle. Ils sont de couleur fauve orangé sur le corps et les ailes antérieures. Les femelles sont plus brunes. Il y a une grosse tache blanche au milieu des ailes antérieures mais il n'y en a pas à la base de celles-ci.

Observer

La laineuse du prunellier est présente dans une grande partie de l'Europe moyenne. En Wallonie, elle est très localisée : on ne la trouve qu'en Calestienne, du côté de Rochefort. Seuls trois sites sont connus pour être occupés actuellement par l'espèce. Dans le passé, on en observait aussi en Entre-Sambre-et-Meuse ainsi que près de Marche-en-Famenne. Il y a très peu d'informations disponibles sur cette espèce qui n'est pas bien étudiée. On ne connaît donc pas les tendances et les évolutions des populations wallonnes.

En Wallonie, l'habitat de la laineuse du prunellier est composé de lisières abritées et ensoleillées sur sol calcaire et sur des pelouses embroussaillées. Ailleurs en Europe, on la trouve dans les forêts feuillues claires, ensoleillées et chaudes, gérées en taillis ou taillis sous futaie.

Protéger

La disparition des habitats favorables à l'espèce explique son déclin. L'abandon du régime de taillis et de taillis sous futaie, l'enrésinement des sites, la fermeture de la couverture forestière et la disparition des lisières étagées sont les principaux facteurs incriminés. De plus, l'isolement de plus en plus important des petites populations a probablement précipité le déclin (problème de consanguinité). En Allemagne, la lutte contre d'autres papillons destructeurs du feuillage a entraîné un déclin de la laineuse suite à la pulvérisation d'insecticides à grande échelle sur les forêts.

Pour conserver ce papillon, il s'agit de maintenir et restaurer des lisières arbustives ensoleillées, chaudes et diversifiées en bordure de forêts et à l'intérieur des massifs forestiers, en particulier sur les collines calcaires. Il convient en outre de préserver et reconstituer un réseau d'habitats favorables suffisamment dense au sein des sites Natura 2000 concernés et en dehors de ceux-ci. Un tel réseau de sites proches (distances franchissables par les insectes) est important pour assurer des connexions entre les populations survivantes et assurer leur survie à long terme.

Si l'espèce est présente dans un site, il faut veiller à ne pas couper ou gyrobroyer toutes les lisères arbustives une même année et à recéper celles-ci en rotation, selon un cycle pluriannuel de 5 à 12 ans (la lisière est divisée alors en 5 à 12 parties de longueur équivalente qui sont recépées l'une après l'autre en automne ou en hiver). Par ailleurs, l'élargissement des layons forestiers, la création de gagnages, l'entretien des taillis et des taillis sous futaies sont aussi des mesures favorables à la laineuse du prunellier. En revanche, les plantations de résineux exotiques sont à éviter de même que le gyrobroyage dans les coupes forestières.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

